

DELIBERATION – C.A. du 04-06-2025

Salle des mariages - Hôtel de Ville- Saint-Médard-en-Jalles

En vertu de la loi du 2 mars 1982 modifiée, la présidente certifie que la présente délibération (et ses annexes) a été RECUE en Préfecture PUBLIEE au Carré-Colonnes

La Présidente

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
Scène Nationale Carré – Colonnes
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DELIBERATION N° 2025-366
TARIFS EXCEPTIONNELS**

Dans une démarche de coopération territoriale, de mutualisation des coûts et d'écoresponsabilité, la Scène nationale Carré-Colonnes, le TnBA – Théâtre national Bordeaux Aquitaine développent dans le cadre de la saison 2025-2026 des partenariats renforcés en coréalisant deux spectacles :

. **Gathering** de la compagnie Yaa Samar! Dance Theatre de la chorégraphe et compositrice palestinienne Samar Haddad King présenté du 8 au 11 octobre 2025 au TnBA.

. **La vie secrète des vieux** de la compagnie Zirlib du metteur en scène Mohamed El Khatib, artiste associé du TnBA, qui a une grosse actualité (Expo au Grand Palais, Avignon...) sera présenté du 31 mars au 2 avril 2026 au Carré à Saint-Médard-en-Jalles.

Pour une meilleure lisibilité tarifaire envers les spectateurs, la scène nationale souhaite harmoniser ses tarifs avec ses partenaires par la mise en place d'un tarif exceptionnel à 30 € tarif plein, 15 € tarif réduit pour ces deux spectacles.

CECI ETANT EXPOSE,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- Vu la loi n° 2002/6 du 4 janvier 2002 relative à la création des établissements publics de coopération culturelle,
- Vu le décret n° 2002/1172 du 11 septembre 2002, relatif aux établissements publics de coopération culturelle, modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités,
- Vu la loi n° 2006/723 du 22 juin 2006,
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle, adoptés par délibérations concordantes des Communes de Blanquefort et de Saint Médard-en-Jalles, respectivement les 14 et 17 décembre 2009 et modifiés les 29 et 30 mars 2010, puis les 7 et 16 février 2011, les 29 mars et 3 avril 2017, puis les 28 et 30 septembre 2020
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 6 avril 2010, relatif à la création du Carré – Colonnes
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M4

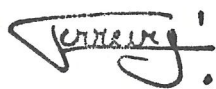
Et après en avoir délibéré,

Décide d'approuver la mise en place de tarifs exceptionnels (30 € pour le tarif plein, 15 € pour le tarif réduit – moins de 30 ans en plus des conditions générale d'éligibilité au tarif réduit) pour les spectacles Gathering et La vie secrète des vieux.

23 Membres du Conseil d'administration de l'EPCC Scène nationale Carré-Colonnes en fonction,
15 Mises aux voix,
15 Pour, Abstention, Contre
La proposition ci-dessus est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré à Blanquefort, le 04/06/2025

Pour expédition conforme,
La Présidente, Madame Véronique Ferreira

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Ferreira', with a horizontal line and a dot below it.